



Enfance et Partage et Babilou unissent leurs forces pour que chaque enfant soit protégé par sa famille et par la société afin de préserver son devenir d'adulte.

Dans le cadre des 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (C.I.D.E), Babilou a créé la *Semaine de la prévention et protection de l'enfant*. Du 18 au 22 novembre 2019, plusieurs thématiques ont été développées : accompagnement à la parentalité lors des 1 000 premiers jours de la vie d'un enfant, prévention contre les violences éducatives ordinaires, accueil inclusif des enfants en situation de handicap, etc.

Cette semaine s'est clôturée par le soutien financier de la Fondation Babilou pour l'association Enfance et Partage et un appel au don en sa faveur auprès des collaborateurs de Babilou, des professionnels partenaires et des familles.

[\(Retour sur la semaine de la Prévention Babilou\)](#)

Fort d'un réseau de plus de 2000 établissements d'accueil à travers le monde (crèches, écoles, clubs enfants),



Babilou accueille chaque jour des milliers d'enfants et a souhaité soutenir **Allo Parents Bébé, le Numéro vert Enfance et Partage : 0800 00 34 56, appel anonyme et gratuit, d'aide et soutien à la parentalité.**

L'accueil est leur cœur de métier. 1er groupe de crèches d'entreprises et de collectivités en France, Babilou assure une mission de service pour les familles en leur proposant un mode d'accueil de qualité, fiable et accessible à tous. Convaincus que l'éducation et l'accueil en collectivité permettent de lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge et favorisent l'épanouissement social de chaque enfant, [les professionnels petite enfance Babilou](#), mettent, depuis 16 ans, toute leur énergie au service de l'éducation, du bien-être et du développement des enfants.

"Chez Babilou, notre rôle va bien au-delà du simple accueil de l'enfant. Nos crèches sont certes des lieux de développement, d'éveil et d'épanouissement, mais ce sont aussi des lieux de prévention et de protection pour chaque enfant.", Rodolphe et Edouard Carle, Présidents-Fondateurs de Babilou.



Association reconnue d'utilité publique, Enfance et Partage lutte depuis plus de 40 ans pour protéger et défendre les enfants contre toutes les formes de violences, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles. Elle écoute, soutient et accompagne les enfants mineurs victimes et leur famille. L'association mène également des actions de prévention et d'information afin de sensibiliser le grand public (notamment les mineurs) sur les droits de l'enfant.

CONTACTS ENFANCE ET PARTAGE

Relations Presse : Gaëlle Stévant Le Franc – 06 43 95 92 44

Présidente Enfance et Partage : Marie-Pierre Colombel – 07 62 49 51 63

Responsable de la communication Enfance et Partage : Valérie-Maud Camus – 06 14 79 31 58